



DEJIC/EL

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL SIÉGEANT EN FORMATION DE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU LUNDI 13 FÉVRIER 2017 À 9h30

Sur convocations envoyées le vingt-sept janvier deux mille dix-sept, les membres du Comité Technique Intercommunal siégeant en formation de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail se sont réunis le lundi treize février deux mille dix-sept à neuf heures trente à la Maison des Communes à PAU, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Président du Centre de Gestion.

### ÉTAIENT PRÉSENTS avec voix délibérative :

⇒ Représentants du collège des représentants des collectivités et des établissements publics :

- **M. HIRIART**, Maire de BIRIATOU,
- **M. AUSSANT**, Maire d'ARUDY,
- **M. GARCIA**, Maire d'ARTHEZ-DE-BÉARN,
- **M. FINZI**, Maire de SAINT-CASTIN,
- **M. VIGNAU**, Maire de BEUSTE,
- **M. CASAUBON**, Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'OSSAU,
- **Mme BAUCE**, Adjointe au Maire de LAGOS,
- **M. MANDAGARAN**, Maire d'AMENDEUX-ONEIX,

⇒ Représentants du collège des représentants du personnel :

- **M. DAULÉ**, Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à IDRON (CFDT),
- **Mme LABORDE**, Adjoint technique à IDRON (CFDT),
- **Mme CARRERE**, Rédacteur au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Vallée de l'Ousse à SOUMOULOU (FO),
- **Mme BEBIOT**, Attaché à MONTARDON (SUD/LAB),
- **M. CANDAU MALLET**, Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au SIECTOM COTEAUX BÉARN-ADOUR (UNSA), remplaçant Mme ETCHECAHARRETA,
- **M. ANETAS**, Adjoint technique à LAHONCE (UNSA), remplaçant Mme LARRABURU-OXOBY,
- **M. LATCHERE (FO)**, Agent de maîtrise principal (FO) sans voix délibérative.

### ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS et non représentés :

⇒ Représentants titulaires du collège des représentants du personnel :

- **Mme MARION**, A.T.S.E.M. à AHETZE (CGT),
- **Mme DESCLAUX**, A.T.S.E.M principal de 2<sup>ème</sup> classe à NAVAILLE-ANGOS (CGT),
- **Mme DROUILLET**, A.T.S.E.M principal de 2<sup>ème</sup> classe à ARTIGUELOUVE (CGT).

### ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

- M. MARCHAND, Directeur du Centre de Gestion,
- Mme WITTERKOËR-BÉNÉDICT, Responsable de la Direction Santé et conditions de travail,
- Mme LEBLANC, Consultante à la Direction Expertise juridique et instances consultatives.

Mme BEBIOT (SUD et LAB) assure les fonctions de secrétaire de séance.

M. HIRIART remercie les délégués pour leur participation à cette réunion du Comité

Technique Intercommunal siégeant en formation de Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT).

Il rappelle la liste des dossiers inscrits à l'ordre du jour qui a fait l'objet de l'envoi d'un rapport succinct, puis d'un additif n° 1 :

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |          |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>I.</b>   | <b>APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CTI/CHSCT DU 6 DÉCEMBRE 2016.....</b>                                                                                                                                                                                                                                         | <b>2</b> |
| <b>II.</b>  | <b>PRÉSENTATION DU COMPTE-RENDU DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE SUITE À UN ACCIDENT DU TRAVAIL.....</b>                                                                                                                                                                                                                    | <b>3</b> |
| <b>III.</b> | <b>DÉSIGNATION D'UNE COLLECTIVITÉ POUR LA RÉALISATION D'UNE VISITE DES LOCAUX EN MAI 2017...</b>                                                                                                                                                                                                                 | <b>3</b> |
| <b>IV.</b>  | <b>DEMANDE DE FORMATION DES MEMBRES REPRÉSENTANT DU PERSONNEL AU CTI/CHSCT POUR L'ANNÉE 2017 AUPRÈS DE L'ORGANISME DE FORMATION DE LEUR CHOIX .....</b>                                                                                                                                                          | <b>3</b> |
| <b>V.</b>   | <b>DEMANDE D'INSTITUTION D'UN NOUVEAU CONTINGENT ANNUEL D'AUTORISATIONS D'ABSENCES PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DES CHSCT DÈS LE 1ER DÉCEMBRE 2016. ....</b>                                                                                                                | <b>3</b> |
| <b>VI.</b>  | <b>INFORMATIONS.....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>3</b> |
| <b>VII.</b> | <b>QUESTIONS DIVERSES.....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>4</b> |
|             | <b>A. PRÉSENTATION DU CADRE JURIDIQUE ET DU PROJET DE PLAN D'ACTIONS ENVISAGÉ EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS SUR LA MISE EN PLACE DE LA PROCÉDURE DE DÉROGATION PERMETTANT AUX JEUNES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'EFFECTUER DES TRAVAUX DIT "RÉGLEMENTÉS" : .....</b> | <b>4</b> |
|             | <b>B. DÉSIGNATION AU SEIN DU COMITÉ DE PILOTAGE RELATIF À L'ÉLABORATION DE LA NOMENCLATURE SUR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX : .....</b>                                                                                                                                                                            | <b>4</b> |

## **I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CTI/CHSCT DU 6 DÉCEMBRE 2016**

Conformément aux dispositions de l'article 53 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale et de l'article 22 du décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, le collège des représentants du personnel et le collège des représentants des collectivités et des établissements publics approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal en date du 6 décembre 2016.

## **II. PRÉSENTATION DU COMPTE-RENDU DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE SUITE À UN ACCIDENT DU TRAVAIL**

Après présentation du compte-rendu de l'enquête réalisée le vendredi 18 novembre 2016 à 9 heures 30, dans la COMMUNE DES EAUX-BONNES, les membres du CHSCT informés sur les installations effectuées par la collectivité n'ont pas d'autres préconisations à formuler.

## **III. DÉSIGNATION D'UNE COLLECTIVITÉ POUR LA RÉALISATION D'UNE VISITE DES LOCAUX EN MAI 2017**

Les deux collèges composant le CTI faisant fonction de CHSCT proposent qu'une visite de locaux soit effectuée au SIECTOM Coteaux Béarn Adour.

## **IV. DEMANDE DE FORMATION DES MEMBRES REPRÉSENTANT DU PERSONNEL AU CTI/CHSCT POUR L'ANNÉE 2017 AUPRÈS DE L'ORGANISME DE FORMATION DE LEUR CHOIX**

Les deux collèges composant le CTI faisant fonction de CHSCT acceptent de reporter ce dossier à la prochaine séance.

## **V. DEMANDE D'INSTITUTION D'UN NOUVEAU CONTINGENT ANNUEL D'AUTORISATIONS D'ABSENCES PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DES CHSCT DÈS LE 1ER DÉCEMBRE 2016.**

Les deux collèges composant le CTI faisant fonction de CHSCT acceptent, à l'unanimité, de constituer un groupe de travail, composé de membres représentants chaque collège, pour organiser l'utilisation de ce nouveau contingent d'autorisation spéciale d'absence.

## **VI. INFORMATIONS**

Les membres du CTI sont informés qu'une visite des locaux à la COMMUNE DE CASTETBON a eu lieu le vendredi 27 janvier 2017.

## VII. QUESTIONS DIVERSES

### **A. PRÉSENTATION DU CADRE JURIDIQUE ET DU PROJET DE PLAN D'ACTIONS ENVISAGÉ EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS SUR LA MISE EN PLACE DE LA PROCÉDURE DE DÉROGATION PERMETTANT AUX JEUNES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'EFFECTUER DES TRAVAUX DIT "RÉGLEMENTÉS" :**

Les deux collèges composant le CTI faisant fonction de CHSCT acceptent, à l'unanimité, de constituer un groupe de travail, composé de membres représentants chaque collège, pour construire la procédure d'accompagnement des collectivités par le Centre de Gestion pour la mise en œuvre de cette réglementation et cadrer le rôle des membres des CHSCT.

### **B. DÉSIGNATION AU SEIN DU COMITÉ DE PILOTAGE RELATIF À L'ÉLABORATION DE LA NOMENCLATURE SUR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX :**

Les deux collèges composant le CTI faisant fonction de CHSCT acceptent de reporter ce dossier à la prochaine séance.

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour ou appelée des délégués, la séance est levée à 11 heures 10.

**LE PRÉSIDENT,**



**Michel HIRIART**

Maire de BIRIATOU

Président de la Fédération Nationale  
des Centres de Gestion